



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 19 du mois d'octobre à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 14 (4 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphanie CISCARD, , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle SEGUY (pouvoir S. Ciscard)

Isabelle VIRONDEAU (pouvoir C. Caron) Emmanuelle DUPUY (pouvoir N. Tardif)

Stéphane FARGE (pouvoir Ivan Ricordel) Alexandre TRONCHE.

Secrétaire de séance : Murielle GENTE

Date de convocation : 14 octobre 2022

DELIBERATION N° 2022.56 autorisation de signature convention d'occupation et de servitude FDEE 19

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze a installé sur la parcelle communale, cadastrée AI 383, située 38 avenue de Versailles, un poste de transformation affecté à l'alimentation du réseau électrique de distribution publique.

La FDEE 19 propose à la collectivité de signer une convention d'occupation et de servitude du fait de l'installation de ce poste en terrain privé.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec le président de la FDEE19 et le représentant de secteur de la FDEE 19.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christophe CARON



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0